

Le Journal

Décembre 2004 > 3



Lecture Publique ... à lire de toute urgence

SOMMAIRE

- Page 2 : *EDITO*
CABARETS NOMADES
INFOS PRATIQUES
- Page 3 à 5 : *LECTURE PUBLIQUE*
Médiathèque du Pays d'Agout
Rencontre avec des bénévoles
Animations
- Page 6 à 7 : *PAYS DE COCAGNE*
Charte de territoire
Conseil de développement
Parole à ...
- Page 8 : *ATELIERS RELAIS*

La Commission " Culture, Sports et Loisirs " selon les compétences qui lui sont attribuées au sein de la Communauté de Communes s'est fixée voici deux ans trois objectifs :

- **Le développement de la lecture publique** : passion pour certains (dont les bénévoles des Médiathèques sans qui rien ne serait possible !) qui ne demande qu'à être communiquée au plus grand nombre. Le livre et les documents sonores, à portée de tous, le livre connaissance, le livre imaginaire, le livre détente pour ... le plaisir de lire. Aidée par le Département et la Bibliothèque Départementale (formation aux bénévoles, animations, prêts), notre Communauté, heureuse du succès de la Médiathèque de Saint Paul Cap de Joux, vient de se doter d'un deuxième point sur Vielmur.

- **Fédérer les Associations** : qu'elles soient culturelles, sportives ou de loisirs qui sont la preuve de la vitalité de notre territoire : pas moins de 150 associations répertoriées à ce jour ! Un slogan : se connaître et se faire connaître.

Des réalisations : fête des Associations en Septembre 2003.

Des projets : diffusion d'un fascicule regroupant par thème les différentes associations du Pays d'Agout.

- **Le développement du spectacle vivant** : par des actions avec 3 spectacles par an en partenariat avec l'Espace Apollo de Mazamet, le Collège et la Mairie de Vielmur et, par un soutien aux associations qui proposent tout au long de l'année des événements culturels (musique, exposition, soirées diverses).

Communiquer une passion, créer du lien social, proposer des animations ... intergénérationnelles, les Associations et leurs cortèges de bénévoles motivés sont un modèle de citoyenneté dynamique, qui au cœur de nos villages, témoignent de notre identité et de notre vitalité. Travailler avec les autres commissions, dans le cadre de la Démocratie Participative, avec et au plus près de la population pour un développement durable de notre Communauté.

MARTINE DELMAS

Présidente de la Commission " Culture, Sports et Loisirs "

Depuis plusieurs années, l'Espace Apollo a joué la carte de la décentralisation en proposant de transporter certains spectacles «au vert» et **le Pays d'Agout a vu reflourir trois fois par an la magie du spectacle vivant. Théâtre, Musique, Danse ...** se sont donnés le beau rôle pour la plus grande joie des petits et des grands et tous peuvent découvrir des artistes pleins de talent et de professionnalisme.

Cette opération a tout de suite suscité l'adhésion de la Communauté de Communes du Pays d'Agout, de la mairie de Vielmur et du collège René Cassin qui sont tous unis pour réussir un pari innovant mais pas irréaliste ; preuve en est la longévité de Cabarets Nomades. Pour inciter nos jeunes collégiens à venir, **une intervention des artistes a lieu au sein du collège.** Pour la représentation publique, il en est de même car le rideau baissé, les artistes peuvent discuter et échanger avec le public. Moment exceptionnel que les grandes salles ne peuvent pas offrir !

Les «Cabarets Nomades» se sont égrainés dans différents points du sud du Tarn et sont soutenus par le Conseil Général, le Conseil Régional, l'Education Nationale et l'Europe.

Les spectacles commencent à 19^h30 à Vielmur (salle du Foyer Paroissial)

Les prochains rendez-vous :

- **Mardi 8 Février** :
«Inconnus à cette adresse»

- **Mercredi 18 Mai** :
«Zigmund Follies»

Brève

Bientôt à votre disposition

le Guide des Associations du Pays d'Agout.

Meilleurs Vœux 2005

INFOS PRATIQUES

Médiathèque Pays d'Agout

St Paul : 05 63 75 34 13
Vielmur : 05 63 70 35 32

C.L.A.E. (Centre de Loisirs)

Tél : 05 63 74 33 79
Vielmur et Saint-Paul

Crèche "Poussin Pousette"

Tél : 05 63 75 32 32

7 rue du Pont - Vielmur

Ouverte du lundi au vendredi
de 07h30 à 18h30

Déchetterie L'Albarède

Tél : 05 63 70 99 30

Mercredi : de 9h à 12h - 14h à 18h

Samedi : de 9h à 12h - 14h à 18h

Syndicat d'Initiative

Tél : 05 63 70 52 10

16 rue de Strasbourg

Saint Paul Cap de Joux

Permanence le Mardi de 10h00 à 12h00

Balades Pédestres

Renseignements : 05 63 70 52 10

Tous les mercredis à 13h30

Ces balades sont gratuites.

Directeur de la publication	Robert CLARENC
Edité par	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES - 81570 VIELMUR
	Tél : 05 63 70 52 67 - Fax : 05 63 70 50 21
Rédaction	Commission Communication
	Responsable : Michel FABRIES
Photocomposition & Impression	Imprimerie EDIPRINT 81 - VIELMUR
Photo et illustration	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS D'AGOUT
N°ISSN	1277 1953

A lire de toute urgence !

A mots couverts, à mots ouverts. Tout n'est que littérature et c'est tant mieux ! Dans ce temps où grands et petits écrans font partie de notre paysage quotidien, la lecture reprend du «poil de la bête». L'écrit retrouve sa place privilégiée. Dans notre Pays d'Agout, la Communauté de Communes s'est donnée comme ambition de porter le livre dans chaque foyer qui le souhaite. Pour cela, la Médiathèque du Pays d'Agout (St Paul et Vielmur) et quelques satellites émaillent le territoire pour apporter au plus près des habitants des outils performants.

Un peu d'histoire !

Dès la fin de la 2^{ème} guerre mondiale, l'Etat a confié aux Départements le **développement de la lecture publique**. Cela a conduit à la création des Bibliothèques Départementales de Prêt qui ont pour principale mission d'apporter la lecture dans les communes rurales. Les bibliothèques, elles, deviennent itinérantes avec les Bibliobus et Musibus. Pendant une cinquantaine d'années, ils vont sillonner les routes de France et de Navarre pour "approvisionner" en littérature et musique chaque citoyen.

Au début des années 90, dans une démarche d'Aménagement du Territoire, l'Etat a incité au regroupement des communes et a pour cela créé les intercommunalités. Ainsi, dès 1993, le SIVOM du Pays d'Agout a vu le jour. Afin de mener à bien leurs projets, ces nouvelles structures ont été aidées financièrement par le Département dans le cadre des contrats "Espace 2000". En parallèle, l'une des priorités du Conseil Général du Tarn était notamment l'ouverture de médiathèques dans les communes rurales.



M. Foissac, M. Clarenc, M^{me} Delmas

C'est ainsi qu'en 1994, le SIVOM du Pays d'Agout, la Mairie de Saint-Paul Cap de Joux et le Conseil Général ont travaillé en partenariat pour faire "naître" la 1^{ère} Médiathèque du Pays d'Agout, située à Saint-Paul, dans les nouveaux locaux scolaires.

En 2001, le Conseil Général, toujours dans sa logique de développement de la lecture, a élaboré un nouveau **Schéma Départemental de la Lecture Publique** pour répondre aux évolutions démographiques et sociales du Tarn. Il préconise la création de bibliothèques modernes (avec une forte incitation à l'informatisation) pour offrir au plus grand nombre un service permanent et une offre de documents plus importante. La mise en place de ces nouvelles orientations ne s'est pas faite sans "grincement de dents" : les "petites" communes se sentant lésées par la disparition des bibliobus.

En 2001 aussi, la Communauté de Communes du Pays d'Agout (ancien SIVOM) a répondu présente à ce défi. L'évolution de structure n'a pas eu pour conséquence un changement de politique, bien au contraire. La lecture publique a été réaffirmée comme une orientation prioritaire du développement culturel du Pays d'Agout et en cela, un **projet de 2^{ème} site pour la Médiathèque du Pays d'Agout sur Vielmur a vu le jour.**

La lecture arrive à Vielmur ...

Le 30 novembre dernier, le 2^{ème} site de la Médiathèque du Pays d'Agout a été inauguré à Vielmur, en présence de Monsieur Foissac, Vice-Président du Conseil Général du Tarn en charge de la lecture publique. L'ensemble des élus du Pays d'Agout se sont retrouvés autour de Monsieur Robert Clarenc, Président de la Communauté de Communes et Maire de Vielmur et de Madame Martine Delmas, Présidente de la Commission "Culture, Sports et Loisirs" pour réaffirmer, dans le cadre du développement culturel du Pays d'Agout, leur volonté de faciliter l'accès pour tous à la lecture publique.

L'ouverture de ce 2^{ème} site permet aux deux cantons d'être à présent dotés d'un équipement culturel moderne et efficace.

Tous ceux et celles, élus ou non, présents en cette fin d'après-midi ont pu découvrir une Médiathèque à l'atmosphère chaleureuse et au décor clair et fonctionnel qui ravira, n'en doutons pas tous les futurs usagers.

La Médiathèque a entrebâillé ses portes le temps de cette inauguration mais les a refermées pour quelques semaines afin d'ouvrir en "grandes pompes" dès janvier prochain.

Une journée "portes ouvertes" sera proposée à tous en début d'année, elle vous permettra de venir juger sur place et peut être de vous y inscrire ...

Rencontre avec des bénévoles

Annie, Huguette et les autres ...

Pourquoi devient-on bénévole ?

Le bénévolat, c'est avant tout une façon de vivre, l'envie de consacrer son temps aux autres. On a aussi le désir de se sentir utile et on ressent le besoin de sortir de chez soi et d'avoir des contacts extérieurs.

Pourquoi bénévole dans une médiathèque ?

C'est avant tout la passion des livres qui nous a poussés vers un travail en Médiathèque ; un besoin de faire partager l'amour de la lecture..

En quoi consiste votre travail, si l'on peut dire ?

On peut diviser notre travail en deux tâches distinctes. La première et pas obligatoirement la plus visible est l'organisation et la gestion de la bibliothèque ; indexer les documents, les ranger, les réparer le cas échéant. Il faut aussi renouveler le fonds en achetant des nouveaux documents et en faisant les échanges avec le Bibliobus et le Musibus une fois par trimestre. La seconde, peut être la plus gratifiante, c'est bien sûr l'accueil ; nous assumons des permanences tant pour le public que pour les écoles et nous aimons les conseiller s'ils le souhaitent.

Plus qu'une activité, c'est réellement un travail demandant des compétences particulières. Comment les avez-vous acquises ?

La Bibliothèque Départementale de Prêt nous propose un nombre impressionnant de formations très diverses et nous permettant de répondre efficacement aux différents problèmes rencontrés dans une bibliothèque. Dernièrement, avec l'arrivée de l'informatique, nous nous sommes formées dans ce domaine. C'est un bon moyen de se sentir évoluer dans notre bénévolat.

Brève

Réunion Publique

"Enfance Jeunesse"

Mardi 25 Janvier 2005 à 18^h

Salle des Fêtes de Damiatte

Médiathèque du Pays d'Agout Comment ça marche

La Médiathèque du Pays d'Agout est ouverte à tous sans «distinction» de lieu de résidence. Une cotisation annuelle est demandée et chaque lecteur peut prendre 3 livres et 2 CD par mois. La consultation est libre. Une médiathèque en milieu rural vit grâce à un partenariat avec sa «grande sœur» la Bibliothèque Départementale de Prêt du Tarn. Cette dernière assure 60 % du fonds (livres et CD) et assure des formations pour le fonctionnement d'une «petite bibliothèque». Le Musibus et le Bibliobus assurent le renouvellement du fonds tous les trois mois. Un service de navette est mis en place tous les 15 jours pour répondre à des demandes particulières.

ST PAUL :

Située dans le groupe scolaire Gaston Vedel, ce point est ouvert depuis une dizaine d'années et accueille le public mais aussi assure des permanences pour les écoles du Réseau du Val d'Agout : ce sont donc plusieurs centaines de lecteurs de tous âges qui le fréquentent tout au long de l'année. Des milliers d'ouvrages leur sont proposés : romans, documentaires, revues, bandes dessinées. Les enfants et les jeunes ont un «coin» où tout est à leur mesure et à leur goût. La musique est représentée dans toute sa diversité avec quelques 1400 CD. C'est grâce à une équipe d'une dizaine de bénévoles que la médiathèque fonctionne.

VIELMUR :

Nouvelle venue dans le giron de la Communauté de Communes du Pays d'Agout, cette médiathèque offre les mêmes services que son aînée. Elle se situe dans les murs de la «Maison des Associations» (ancien collège). Elle repose sur le travail d'un groupe de bénévoles nouvellement constitué qui a pour ambition de faire de ce point un lieu ouvert à tous pour une «culture - lecture» vivante.

Ces deux points se sont informatisés récemment pour répondre à une modernisation inéluctable des bibliothèques.

AUTRES POINTS :

Serviès, Guitalens et Viterbe

HORAIRES D'OUVERTURE :

St Paul : 05 63 75 34 13

Lundi : de 16h30 à 18h30

Mercredi : de 10h00 à 12h00

de 14h00 à 17h00

Samedi : de 09h30 à 12h00

Vielmur : 05 63 70 35 32

Horaires à préciser



L'équipe de bénévoles de St Paul

Lire, c'est dire

Depuis quelques années, Yves de Williencourt sillonne les routes de France livres à la main et mots à la bouche pour nos "oreilles kidnappées". Grandes oreilles, petites oreilles, jeunes, vieilles, peu lui importe pourvu qu'elles soient ouvertes et prêtes à écouter. La lecture sort de son silence pour prendre la parole et proclamer haut et fort l'universalité du mot et le bonheur du partage. Nous retrouvons toute notre âme d'enfance à l'écouter et d'auditeur, nous devenons acteur de cette lecture à haute voix.

Très bientôt, Yves de Williencourt sera l'invité de la Médiathèque du Pays d'Agout pour plusieurs séances de lecture à haute voix.

Deux spectacles au programme :

- "Les oreilles kidnappées" à Vielmur

- "A mots passants" à St Paul

*"La Haute Voix"
En barre 81220 Magrin*

"MILÉDITS"

En juin 2004, Christelle Colombani et Jacques Viguier se sont unis professionnellement pour créer leur propre maison d'édition sise à St Paul Cap de Joux. Riches de leur expérience dans des sociétés éditrices d'envergure et forts de leur savoir-faire, ils veulent que l'édition redevienne un artisanat d'art à taille humaine et permette à des auteurs de trouver une porte ouverte à la publication. Entreprise téméraire que de venir s'installer à la campagne pour ce type d'activité mais les débuts sont prometteurs.

Plusieurs cordes à leur arc :

Aide à la communication :

Pour des PME, artisans, commerçants, etc ...

Publication de manuscrits :

Dans chaque famille traîne au fond d'un tiroir un recueil de poème, un journal intime, des témoignages ... que l'on aimerait voir imprimer pour garder une trace et transmettre ainsi aux générations futures. Christelle et Jacques vous attendent pour vous conseiller sur la forme et le fond et vous proposer un coût à votre mesure. Les nouvelles technologies autorisent un tirage en tout petit nombre et les auteurs en «herbe» peuvent trouver la possibilité d'être publiés à compte d'auteur.

Edition :

Dans un futur proche, ils souhaitent travailler en tant qu'éditeur en publiant et diffusant des œuvres littéraires et artistiques de nouveaux talents de notre région. D'ores et déjà, ils ont en préparation une revue bimestrielle : «Littérart» destinée à un large public pour goûter à tous les plaisirs de l'art littéraire et pictural dans des découvertes inattendues récentes ou non. Nos «metteurs en livres», comme ils aiment à se présenter, vous attendent pour tout conseil.



Milédits - Maison d'édition

Les Animations



Pierre ROSAT - Soirée contes

Depuis plusieurs années, l'image des bibliothèques s'est dépoussiérée avec l'introduction d'animations culturelles et la Bibliothèque Départementale de Prêt du Tarn est un soutien important à ce type d'action. Chaque année, la médiathèque s'inscrit dans un programme d'animations en partenariat étroit avec la Bibliothèque Départementale.

En octobre dernier «Contes en Balade» a fait une halte à Serviès où un public nombreux a goûté et dégusté quelques histoires suisses et d'ailleurs. L'année 2005 sera tournée vers l'Europe, et le Pays d'Agout se mettra aux couleurs européennes. Tout au long de l'année, des expositions et malles thématiques sont proposées. La médiathèque a aussi des projets propres : Cocagne Noire, rencontres littéraires et musicales ...

MILÉDITS

2 rue Henri IV
81220 St Paul Cap de Joux
Tél : 05 63 75 06 77

La "Charte de Territoire"

Depuis juin 2001, les élus du Pays de Cocagne ont œuvré afin de définir les orientations futures du Pays de Cocagne. La question a été posée à tous de savoir "comment souhaiterions-nous que notre territoire soit dans 20 ans ?".

Les élus ont dès le début de la réflexion souhaité qu'elle soit menée en concertation et en étroite collaboration avec la société civile (citoyens, associations, entrepreneurs, chambres consulaires, ...).

La Charte de Territoire a donc été élaborée dans le cadre d'une large démocratie participative puisque plus de 400 personnes ont assisté à la réunion publique de lancement et qu'ensuite plus de 150 personnes se sont proposées pour participer aux groupes de travail. Les acteurs locaux du territoire ont donc participé activement ce qui a démontré une véritable dynamique et un dynamisme des habitants envers le développement du territoire.

De nombreuses propositions s'engageant dans une politique de développement durable ont été identifiées.

Le Conseil de Développement : une force de propositions

A la fois organe consultatif et de propositions, il travaille en étroite collaboration avec l'Association de Développement du Pays. Son rôle est de promouvoir et de contribuer au développement équilibré, cohérent et solidaire du Pays dans le respect du projet politique contenu dans la Charte.

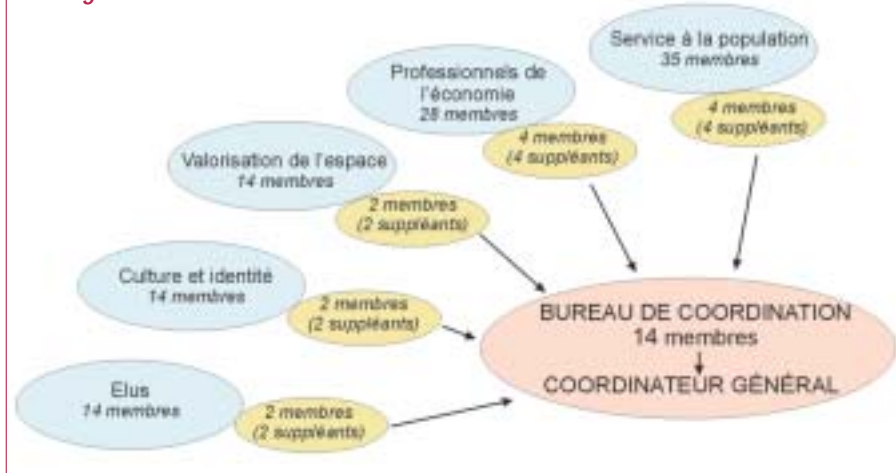
Il propose des actions concrètes et met en place des groupes de travail sur des problématiques particulières (chantier pays). Il donne aussi son avis sur des projets soutenus par le Pays, enfin il participe à l'évaluation annuelle du Contrat.



Réunion du Conseil de Développement

Instance de la démocratie participative, les 105 membres qui le composent sont issus de la société civile et sont répartis en collèges thématiques.

Le Conseil de Développement : son organisation



Parole à JEAN BARCELLINI

MEMBRE DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

En 1765, le Français Cugnot a inventé le chariot à vapeur, prélude à la machine à vapeur perfectionnée petit à petit par les Frères Wright, entre autres.

En 2004, des communautés de commune ont créé «Le Pays de Cocagne», qui veut être un centre de réflexion stratégique et démocratique de propositions.

A l'inverse de la création de la machine à vapeur qui a été améliorée au fil des inventions, le Pays de Cocagne pour un «péquin» comme moi est une machine à vapeur qui a intégré toutes les complexités du moment ! Pour autant, le projet est intéressant dans la démarche théorique de définition d'objectifs. Et malgré cette complexité «administrative» qu'un chef d'entreprise s'attache à débusquer en permanence, il doit être soutenu activement par notamment «la société civile» à la fois sur le plan stratégique et sur l'efficacité "entrepreneuriale".

C'est pour cela que je me suis engagé dans cette action avec la volonté d'y participer activement.

Pour avoir assisté à 2 réunions, j'ai identifié des travers dans lesquels il ne faudrait pas s'engloutir. Le «bla-bla», le «faire valoir» personnel, la complication du problème (les Anglo-Saxons ont comme devise : garder la méthode simple et stupide-kiss), le manque de réactivité sont autant de situations à bannir.

Favoriser la réflexion, faire «juter» l'expérience et jaillir l'intelligence sont les «priori» indispensables qu'il faut cultiver si l'on veut qu'un jour le Pays de Cocagne, fort de ses traditions, devienne une réalité.

Les 15 membres représentants la Communauté de Communes du Pays d'Agout :

Service à la population :

- M^{me} Monique COLLANGE - Lalbarède
- M^{me} Nicole LAMBLARD - Serviès
- M^{me} Marie-Françoise DURIS - St Paul
- M^{me} Geneviève AURIOL - Vielmur
- M Marc SABARTHES - Fréjeville

Professionnels de l'Economie :

- M Eric VERNHERES - St Paul
- M Jean BARCELLINI - Teyssode
- M Bernard GUIDEZ - Fiac
- M Philippe INGHELBRECHT - Serviès

Valorisation de l'Espace :

- M Jean-Luc GELIS - Cabanès
- M^{me} Brigitte VIGUIER - Serviès

Culture et Identité :

- M Bernard de SEREVILLE - Prades
- M^{me} Marie ALVEREDE - Magrin

Elus :

- M Bernard CAUQUIL - Serviès
- M Jean-Paul VIDAL - Fiac

Entretien avec



**XAVIER
DALET**

*Gérant d'un
atelier-relais*

Pourriez vous nous rappeler l'activité de votre entreprise ?

L'entreprise TSD existe depuis une dizaine d'années et emploie 11 personnes. Nous créons des vêtements professionnels, «Image de Marque». Nous travaillons sur commande pour une clientèle locale, régionale ou nationale.

Quelles sont les raisons de l'agrandissement ?

De 450 m², la surface de l'atelier passe à 850 m².

Plusieurs raisons à cet agrandissement : évolution du marché, évolution du chiffre d'affaire, besoin en stockage.

Nos clients souhaitent une gamme plus élargie, notamment de **vêtements de négoce**, accès vers «la communication.» Ces demandes proviennent d'entreprises, de comités d'entreprises, de clubs sportifs ... Ainsi, nous achetons des tee-shirts que nous personnalisons au nom de la société, de l'association ... et du coup, nos besoins en stockage sont plus importants. Dans un souci constant de satisfaire nos clients, il a été nécessaire de fractionner une partie des chaînes de production ; elles sont plus petites et plus courtes. Enfin, nous avons beaucoup investi dans un matériel de conception assistée par ordinateur (CAO) et en matériel de dessin assisté par ordinateur (DAO). L'atelier actuel ne permettait pas de répondre totalement aux nouvelles exigences du marché.

Avez vous de nouveaux projets ?

Depuis 5 ans, je travaille sur la création d'une marque propre à TSD : «Le Bosseur» qui s'adresse aux professionnels du bâtiment et de l'industrie. Le but de ce nouveau concept est de valoriser les métiers du bâtiment par le vêtement haut de gamme. Le vêtement est un «outil» de travail. Nous avons recruté un commercial chargé exclusivement de développer cette marque. En fonction du succès, nous envisageons soit un redéploiement du personnel déjà très polyvalent, soit le recrutement de collaborateurs spécialisés pour assurer la logistique (approvisionnement, magasinage et livraisons). Je suis optimiste pour l'avenir.

Voilà plus de 10 ans, les communes, qui constituent la Communauté de Communes du Pays d'Agout, se regroupaient en SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple) dans le cadre des contrats "Espace 2000" pour le financement des projets inscrits dans un processus de développement global sur notre territoire.

Parmi les nombreuses actions retenues, il en est une qui vise à promouvoir une dynamique économique, notamment par la mise en place d'Ateliers-Relais. Leur implantation répond à une politique réglementaire nationale très précise. Ce type d'opération qui, in fine, doit se solder par une dépense zéro pour la collectivité ne peut s'appliquer que dans des domaines innovants, des secteurs sinistrés (textile ...) ou encore en remplacement de services disparus en milieu rural.

Pour toujours soutenir le développement économique local, la Communauté de Communes a décidé d'aider à l'extension de l'entreprise TSD Confection, située sur la commune de St Paul. Elle finance donc l'agrandissement des locaux existants. Les travaux sont actuellement en cours et seront achevés en janvier 2005. L'orientation politique actuelle de notre communauté souhaite marquer une pause dans ce type d'action d'aide au développement économique et cette réalisation sera, tout au moins dans l'immédiat, la dernière d'une série de six. Au bilan ce sont quelques centaines d'emplois qui ont été créés ou maintenus sur notre territoire.

D'autres actions d'aide, liées spécifiquement à un accompagnement technique, seront apportées aux porteurs de projets dans leur démarche décisionnelle.

Nos services restent à la disposition de chefs d'entreprises désireux d'être accompagnés dans une perspective de développement ou d'implantation au travers de formation, d'aide à la décision ou de différentes formes de conseil.

Atelier-Relais : bâtiment industriel ou commercial appartenant à la collectivité et mis à disposition d'une entreprise pour une durée prédéfinie de manière contractuelle (location-vente) au terme de laquelle celle-ci en prendra entière possession.

Les 6 Ateliers Relais

